

St-Fulgence, 17 octobre 2016

Projet Terminal maritime en rive nord du Saguenay
Agence canadienne d'évaluation environnementale
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec)
G1J 0C1

Objet: Commentaires sur le projet de Terminal maritime en rive nord du Saguenay

Je ne crois pas que la construction d'un terminal maritime sur la rive nord du Haut-Saguenay contribuera à son développement durable. Le "Cap à l'Est" fait face aux zones maritimes urbaines et représente une carte de visite exceptionnelle par son orientation et sa proximité. Ce site de classe internationale devrait être protégé et est actuellement étudié par l'Unesco.

Autour de lui, toute une structure de tourisme et de villégiature s'est graduellement organisée et attire une clientèle diversifiée grandissante. Les PME qui s'y développent sont complémentaires et intégrées au milieu agro-forestier et certaines ont un rayonnement de calibre international ou en voie de l'être, appuyées quelles sont par le fjord, les monts Valin et la proximité des centres urbains.

Je vous invite, si ce n'est déjà fait, à examiner le texte déposé, par M. Majella Gauthier, docteur en géographie, professeur émérite; lors de la consultation publique sur le Plan de développement de la zone agricole de la MRC du Fjord, le 07 avril 2015. L'étude réalisée par le Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée de l'UQAC démontre les caractéristiques uniques de la rive nord du Haut-Saguenay pour des rendements exceptionnels à une grande variété de cultures à valeurs croissantes. J'ajoute que l'agro-tourisme est déjà en développement dans le voisinage du projet et présente des fenêtres spectaculaires de ces possibilités.

On ne parle pas de création d'emplois de masse pour le secteur du Haut-Saguenay visé par le Terminal maritime.

Si encore on parlait d'un port accessible, favorisant et non pas affectant les développements en cours et la vocation naturelle du milieu, mais non. Un terminal maritime "multi-usage" (???) payé avec des fonds publics de cette importance, mais dont l'accès serait la propriété d'un seul promoteur minier, apparaît abusif et risqué à

tous points de vue pour la population et pour tout le territoire concerné tenant compte de son rayonnement sur le fjord.

Il existe des alternatives portuaires plus réalistes et des installations déjà en place sous-utilisées, donc à valoriser au plan territorial.

Je crois que la vocation naturelle de ce lieu doit être respectée et protégée et qu'elle générera une richesse durable et croissante, significative pour le milieu saguenéen en général, en emplois comme en attraits, et ce, à très long terme.

Michèle Blackburn, saguenéenne

<données d'indentification caviardée>

St-Fulgence, Qc

GOV ISO